

FONDS FIDUCIAIRE POUR LES ÉTATS D'AFRIQUE, DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE (FONDS FIDUCIAIRE ACP)

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Créé en 2023, le Fonds fiduciaire pour les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Fonds fiduciaire ACP) s'appuie sur plusieurs décennies d'expérience que la Banque européenne d'investissement (BEI) a accumulées en matière de financement dans ces trois régions. Le Fonds fiduciaire ACP repose sur deux volets de soutien, l'un de la Commission européenne et l'autre des États membres de l'UE. Il favorise le développement économique, social et environnemental durable des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, avec pour objectif premier de promouvoir la croissance et la prospérité.

Le **compartiment « UE »** du Fonds fiduciaire ACP est en place depuis 2023. Il vise à stimuler la croissance économique, notamment dans les pays les moins avancés et les pays les plus fragiles, en investissant dans des projets à fort impact pour le secteur privé. Il propose des instruments financiers tels que des apports de fonds propres et de quasi-fonds propres, de la dette, des dispositifs de partage des risques et des prêts en monnaie locale, ainsi qu'une assistance technique ciblant des projets du secteur privé.

Le **compartiment « États membres »** du fonds fiduciaire est complémentaire de celui financé par la Commission européenne et fournit les types de soutien suivants dans les secteurs public et privé :

- une **assistance technique**, pour contribuer à relever les normes et à garantir le respect des exigences environnementales et sociales pendant les phases de préparation et de mise en œuvre des projets. Elle comprend la réalisation d'études de pré-faisabilité et de faisabilité, d'avant-projets et de dossiers d'appel d'offres, des analyses des incidences environnementales et sociales et le développement des compétences au niveau institutionnel ;
- des **subventions à l'investissement**, pour contribuer à réduire le montant total des besoins de financement des bénéficiaires. Les subventions peuvent également ajouter une valeur sociale ou économique particulière aux projets ;
- des **bonifications d'intérêt**, pour faire baisser le coût de l'emprunt, en particulier lorsque les promoteurs de projets sont confrontés à des problèmes de soutenabilité de la dette.

Priorités stratégiques

Les objectifs généraux du Fonds fiduciaire ACP s'inscrivent dans le droit fil des orientations stratégiques de l'Union européenne :

- [Pacte vert pour l'Europe](#),
- [Stratégie « Global Gateway »](#),
- [Emploi et croissance inclusive](#).



ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PAYS ACP

Compartiment « UE » : **500 MILLIONS D'EUROS**,
dans le but de mobiliser de 2,5 à 3,5 milliards d'euros d'investissements

Compartiment « États membres » : **31 MILLIONS D'EUROS**
de fonds versés par les donateurs en 2024

Si la couverture géographique du Fonds fiduciaire ACP est très large, les pays bénéficiaires sont confrontés à des défis similaires. Ce fonds fiduciaire favorise une croissance économique et un développement inclusifs et durables tirés par le secteur privé, en particulier dans les pays les moins avancés et les États fragiles, dont la plupart sont situés dans son périmètre géographique. Il a vocation à générer une incidence positive dans les domaines suivants : durabilité environnementale, action en faveur du climat, égalité entre les sexes, inclusion sociale, résilience économique et consolidation de la paix.

Fin 2023, sur les quatre opérations soutenues, deux étaient axées sur des secteurs et des pays particuliers (agriculture à Madagascar et connectivité numérique en Ouganda), tandis que les deux autres avaient une portée régionale et couvraient davantage de secteurs, notamment les PME à forte croissance et la transition numérique. Près de la moitié des opérations du Fonds fiduciaire ACP ont soutenu l'Afrique de l'Ouest (se reporter à la page ACP 4), le reste étant réparti entre l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale, l'Afrique australe et l'océan Indien.

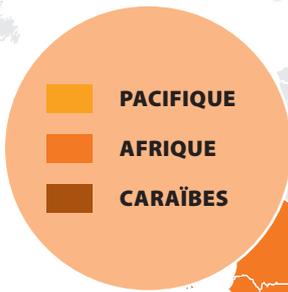
IMPACT ATTENDU

Les projets appuyés par le compartiment « UE » avant la fin de 2023 devraient permettre de soutenir environ **12 000 emplois**, de construire plus de **500 nouveaux sites mobiles** pour fournir des services de télécommunications dans les zones rurales et de mettre en place ou d'améliorer la **gestion durable de 6 125 hectares de terres**.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



PAYS ADMISSIBLES



Afrique : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe. **Caraïbes :** Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago. **Pacifique :** Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie - Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Oriental, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Remarque : les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur cette carte n'impliquent de la part de la Banque européenne d'investissement aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire ni l'approbation ou l'acceptation de ces frontières.

PROJETS MARQUANTS

- Ces dernières années, la sécheresse et les maladies du bétail, les graves conséquences de la pandémie de COVID-19 et les répercussions de la guerre menée par la Russie en Ukraine ont entraîné une famine qui a touché des centaines de milliers de personnes à **Madagascar** en 2021-2022. Un prêt de 20 millions d'euros accordé par le **Fonds fiduciaire ACP à Sahanala**, une entreprise sociale locale, réduira la dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires et **stimulera la production alimentaire respectueuse de la nature pour le marché intérieur** et pour l'exportation.
- Avec un **investissement en fonds propres de 30 millions de dollars dans le fonds de capital-risque Seedstars Africa Ventures I** (dont 20 millions de dollars via le Fonds fiduciaire ACP), BEI Monde, la branche de la BEI spécialisée dans le développement, facilite l'accès au capital-risque **des jeunes pousses et des entreprises innovantes en Afrique**. Grâce à cet accès renforcé aux ressources financières, les bénéficiaires pourront se développer, créer des emplois qualifiés et améliorer les produits et services qu'ils fournissent aux entreprises et aux particuliers. Le fonds investira dans des entreprises qui conçoivent et mettent en œuvre des technologies numériques, en particulier pour les secteurs de l'éducation, de la santé et des services collectifs, ou qui améliorent les services fournis ainsi que l'efficacité.
- En **Ouganda**, un **prêt de 40 millions de dollars octroyé par le Fonds fiduciaire ACP** contribue à **réduire la fracture numérique** en favorisant un meilleur accès aux services de télécommunications. Le fonds fiduciaire appuie un investissement de BEI Monde dans TowerCo of Africa, qui installera plus de 500 nouvelles antennes de télécommunications dans les zones rurales de sorte à fournir des services de données internet et des solutions d'argent mobile et à améliorer l'inclusion financière. Ces nouvelles antennes porteront la couverture du réseau de 65 % à 95 % du pays. Elles seront en grande partie alimentées à l'énergie solaire, ce qui réduira le risque de vol de carburant et de générateurs tout en contribuant à la transition climatique.

DOMAINES D'INTERVENTION

Climat
Inclusion financière
Résilience économique
Transition numérique
Énergie

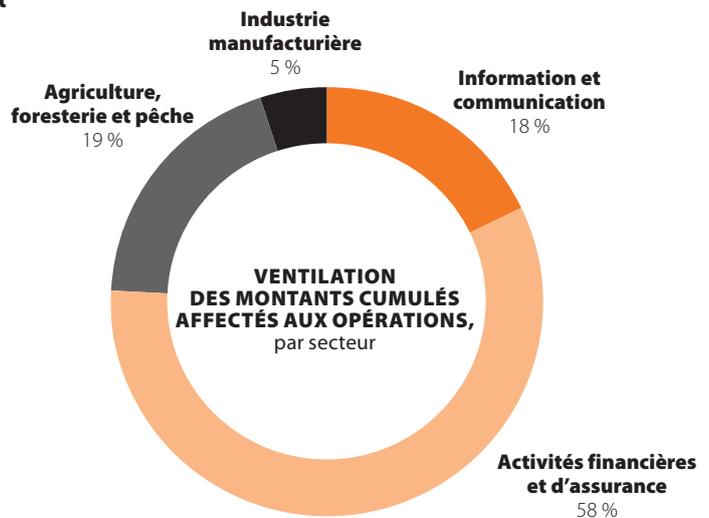
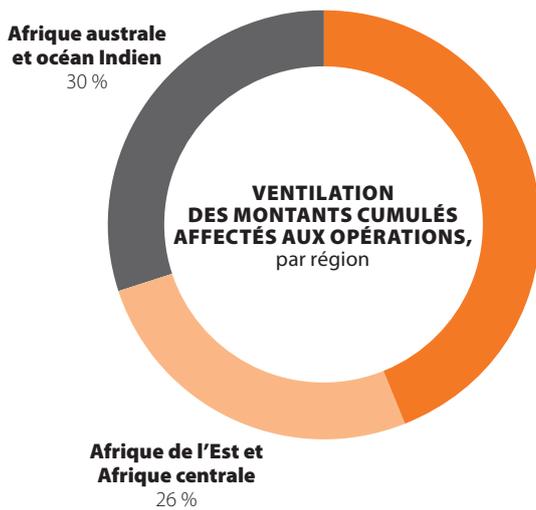
LE FONDS FIDUCIAIRE ACP EN QUELQUES POINTS

500 MILLIONS D'EUROS octroyés par la Commission européenne

81 MILLIONS D'EUROS affectés à des opérations

241 MILLIONS D'EUROS Total attendu des investissements en lien avec les projets appuyés par des donateurs

4
opérations



NOS DONATEURS

Ce fonds fiduciaire est multidonateur. Le compartiment « UE » du fonds fiduciaire a été établi en 2023 grâce à une contribution de la **Commission européenne**. Le compartiment « États membres » du fonds fiduciaire a été ouvert aux contributions des **membres de l'UE** en 2024. À la fin du mois d'août 2024, il avait déjà reçu des contributions des donateurs suivants (d'autres devraient suivre) :

DANEMARK	FINLANDE	PORTUGAL
ESPAGNE	LUXEMBOURG	

COMPARTIMENT « ÉTATS MEMBRES »

Le compartiment « États membres » du Fonds fiduciaire ACP est opérationnel depuis juin 2024 et des donateurs continuent de se manifester au moment de la publication. Les informations les plus récentes sont [disponibles sur notre site web](#).